

FICHES CORRECTIVES DES SONS DU FRANÇAIS: DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA CORRECTION PHONÉTIQUE PONCTUELLE

Jean-Guy LeBel

Département de langues et linguistique
Université Laval, Québec, Canada, G1K 7P4

The Punctual Approach meets specific learner needs based on level and L1 by processing errors immediately and analytically before returning them to the spoken utterance. The role of Diagnostic Cards (fiches correctives) is to describe the 36 phonemes of "maximal" French and the 150 errors affecting them, while proposing many corrective techniques for each, as outlined in the *punctual approach*.

1. APPROCHE PONCTUELLE

1.1. Définition

Dans une attitude d'esprit éclectique et pratique, la méthode ponctuelle de correction phonétique est un ensemble de 7 GRANDS MOYENS qui englobent, de manière cohérente et interreliée, les divers procédés, façons, trucs, recettes... que j'ai inventoriés, modifiés ou imaginés: soit en d'autres mots ce que, à ma connaissance, nous possédons actuellement en correction phonétique comme procédés de correction.[1]

La méthode ponctuelle et ses 7 GRANDS MOYENS est donc la synthèse de vingt-cinq ans de pratique de

la classe de correction/travail phonétique et d'enseignement de sa méthodologie aux futurs maîtres, et elle est utilisée selon une stratégie qui sera succinctement exposée dans les lignes suivantes.

1.2. Attitudes fondamentales

Voici ce que propose la méthode ponctuelle de correction phonétique:

a) Elle accorde aux exercices de discrimination auditive une prépondérance de tous les instants pour tout phénomène, phonique et prosodique, et ce, de manière ponctuelle ou systématisée.

b) Elle s'adresse autant aux débutants qu'aux très avancés; toutefois, bien qu'un «grand» débutant ne le demeure vraiment que très peu de temps, l'insistance sur l'atomisation, sur l'intellectualisation et sur la conscientisation sera avec ce «débutant» inversement proportionnelle à sa capacité d'expression spontanée. Mais, à toutes fins utiles, la méthode ponctuelle vise tout public apprenant une L2 auquel elle s'adapte en nuances et en intensité.

c) Elle accorde aux phénomènes phoniques et prosodiques un traitement immédiat (à l'instant propice), atomisé (isolé et détaillé), intense (en durée et en répétitions) et, primordialement, approprié aux besoins spécifi-

ques de chaque apprenant; cependant elle réintègre vite l'élément travaillé dans la combinatoire de la chaîne parlée, soit dans l'énoncé d'origine, soit dans des exercices appropriés [voir g] ci-après et les Exercices de conditionnement phonétique à paraître].

d) Elle favorise la tendance généralisée à l'intellectualisation et à la conscientisation du processus d'apprentissage [2] de la part de l'apprenant devant tout phénomène phonique et prosodique qu'il a à maîtriser.[3]

e) Elle accorde autant de place à l'imitation, c.-à-d. à la reproduction des modèles facilitateurs qui sont proposés qu'à la production spontanée libre ou encadrée (voir Exercices de conditionnement phonétique, à paraître).

Elle puise, sans réserve et selon ses besoins, dans toute discipline et toute idéologie: c'est une problématique ouverte, réceptive, donc éclectique qui, néanmoins, n'ira pas pour autant présenter ses connaissances théoriques directement aux apprenants.

f) Elle privilégie, d'après tout ce qui précède, une période spécifique consacrée à la correction et au conditionnement phonétiques, en plus des interventions sporadiques ou régulières du titulaire de classe quand il s'agit de débutants.

g) Conséquemment, la méthode ponctuelle prône de nombreux et longs moments privilégiés de correction et de conditionnement phonétiques allant de 15% du temps de classe pour un cours extensif (du soir, par exemple) jusqu'à 25% du temps consacré aux cours d'une session intensive (six semaines à raison de 20 h/sem., par exemple); et le travail phonétique personnel de l'apprenant s'ajoute à tout cela.

Ce n'est qu'à ce rythme de travail, sommes-nous plusieurs à le vivre, qu'on atteint agréablement et rapide-

ment la fameuse zone d'irréversibilité et, son corollaire, l'autocorrection active.[4] Je crois qu'il faut que le correcteur et le corrigé en arrivent rapidement et intensément à vivre ensemble le moment où, en phonétique, on n'en parle plus mais on parle, et correctement!

1.3. Conditionnement phonétique

Dans cette ère «communicative», et au cours des toutes récentes années, de très nombreux didacticiens de la phonétique tant en Europe qu'au Québec ont parlé du besoin de réformer ou de réinventer ce qu'il me plaît d'appeler la pédagogie du parler. Aussi existe-t-il à l'Université Laval (Québec, Canada) un projet qui est la mise en oeuvre d'un nouveau concept, du processus de conditionnement phonétique [5] dont la démarche tente d'être incitative, valorisante et efficace. La centration sur l'apprenant oblige évidemment à penser des exercices tout à la fois utiles et agréables à cet apprenant. Nous pensons que, du plaisir stimulant qu'aura ce dernier à les utiliser, découlera une intensité d'implication impressionnante et hautement fructueuse dans son travail de perfectionnement phonétique.

Nous avons conçu le conditionnement phonétique par analogie au conditionnement physique. Centré comme il se doit sur l'apprenant, le conditionnement phonétique est un processus dont la dynamique est constamment axée sur la modification de la prononciation en vue d'une amélioration qui pourrait se libeller: être en forme phonétique pour accomplir ce qui doit l'être au bon moment.

Les principes du conditionnement phonétique sont les suivants: répétition, réchauffement et gradation. [5]

1.4. Workout phonétique

Considérant donc plus particulièrement le second principe du conditionnement phonétique, à savoir le **réchauffement**, nous [6] avons transposé dans les cours de phonétique pratique ce que nous faisons au gymnase. À l'origine, le *workout* est de la gymnastique sur musique et «c'est une activité libre, dirigée. On y enseigne des routines composées d'une variété d'exercices, ayant un caractère éducatif. La performance n'est pas du tout le but visé. C'est avant tout une activité de conditionnement physique plaisante et empreinte de dynamisme.»

En phonétique, bien que le corps dans sa globalité puisse être sollicité et qu'il le soit de fait, ce sont les organes de la parole (avec la tête et les mains) qui sont le point de mire de notre travail. Pour arriver aux routines de *workout* phonétique, nous avons décortiqué le trapèze vocalique ainsi que l'ensemble des consonnes pour aller y chercher les éléments favorables à une meilleure production sonore. Tout est possible et réalisable avec un peu d'imagination et de créativité.

Le but visé par le *workout* est, évidemment, une meilleure prononciation, mais sans stress, sans obligation et sans effort mental de la part de l'apprenant. *Nous ne lui demandons pas de réussir, mais d'essayer.* Il n'a pas à réfléchir sur ce qu'il fait : il se laisse aller. Chacun va à son propre rythme. De plus, la performance n'a pas sa place ici. Elle l'aura petit à petit dans la période ultérieure dite d'exercices qui permet à l'apprenant de *trouver un certain équilibre articulatoire des sons travaillés.*

La salle de *workout* est là où on se trouve! En classe, le professeur utilise tout ce qui favorise l'esprit de jeu, de plaisir et d'appartenance au groupe.

Le professeur participe aux exercices au même titre que les apprenants, il est leur guide et leur supporteur: il encourage, il exagère, il fait rire. Par ailleurs le *laboratoire de langues* se prête aussi très bien aux séances de *workout* phonétique, puisque les apprenants s'y sentent particulièrement à l'aise à cause de l'isolement dont ils y jouissent.

Tout le monde peut faire du *workout* phonétique, peu importe son âge et son niveau de connaissance du français. Il revient alors au professeur de composer des routines adaptées à la L1 des apprenants et à leurs difficultés de prononciation, bien que soit laissée une très grande liberté de choisir les musiques et les chansons selon le rythme à la mode, la beauté ou l'intérêt des paroles, etc.

2. FICHES CORRECTIVES

2.1. Description

Il y a tout d'abord les *Fiches descriptives* des 36 sons/phonèmes du français dit "maximal" qui comprennent les éléments suivants:

- leurs caractéristiques articulatoires et acoustiques;
- leur orthodiagramme, c.-à-d. un schéma articulatoire idéalisé de leur prononciation moyenne;
- leurs allophones standard chez les francophones;
- leurs graphies courantes;
- leurs fautes éventuelles par des non-francophones;

Il y a ensuite les fiches correctives proprement dites d'environ 150 erreurs qui affectent les 36 sons/phonèmes du français et qui sont commises par des non-francophones de diverses origines linguistiques. Chaque fiche contient les éléments suivants:

- la transcription phonétique de l'erreur;
- la clientèle non francophone visée;
- le diagnostic commenté de l'erreur;
- la correction suggérée;
- un encadré aide-mémoire qui résume les nombreux *trucs/recettes/moyens* de correction suggérés.

2.2. Utilité et but

Le diagnostic commenté de l'erreur est basé sur une phonétique descriptive et théorique qui constitue la 1ère partie de l'ouvrage et qui, aussi et bien sûr, fait de nombreuses références au cadre de travail ponctuel et systémique du **TRAITÉ...**. Le correcteur trouvera dans ce diagnostic les éléments pertinents à la compréhension tant de l'erreur de l'apprenant que de la correction suggérée.

De son côté, cette correction suggérée est basée sur l'optique *ponctuelle et systémique* dont le praticien trouvera le cadre théorico/pratique dans le **TRAITÉ** susmentionné.

En résumé, les **FICHES CORRECTIVES** [6] veulent aider le correcteur praticien dans son travail phonétique quotidien où il a à affronter de multiples et diverses erreurs qui exigent un traitement correctif **immédiat** et où un **atomisme** et un **globalisme** appropriés aux besoins spécifiques des apprenants se chevauchent dans un seul but: l'acquisition facilitée d'une prononciation agréable et compréhensible aux oreilles des autochtones francophones.

[1] LEBEL, Jean-Guy (1990), *Traité de correction phonétique ponctuelle: essai systémique d'application*, Québec, CIRAL (Université Laval, Québec, Canada), 275 p.

[2] LEBEL, Jean-Guy (1991), *Fiches correctives des sons du français*, Québec, Les Éditions de la Faculté des lettres, Université Laval (Québec, Canada), 385 p.

[3] Il semblait pourtant évident que les êtres humains ne régissaient pas tous leur apprentissage de la même façon, mais, comme pour toute intuition, il fallait des faits et preuves que nous ont heureusement fournis les récents travaux des FELDMAN, de la GARANDERIE, LAFONTAINE, LESSOIL, MEUNIER-TARDIF, ROBERT, TROCMÉ, ETC.

[4] LEBEL, Jean-Guy (1990), *Traité...*, voir chap. 2.3.2...

[5] LEBEL, Jean-Guy (1986 & 1987), *Le conditionnement phonétique: l'enjeu d'une nouvelle pédagogie en correction phonétique*, Département de langues et linguistique (Université Laval, Québec, Canada), 57 p., et dans *Revue de Phonétique Appliquée*, n° 82-83-84: 183-190.

[6] LEBEL, Jean-Guy & LEBEL, Chantal (1989), " *Le workout en correction phonétique* ", *Bulletin de l'AQEFLS* (Association Québécoise des Enseignants de Français Langue Seconde), Montréal, XI,1: 40-46.